

L'étude des articles en particulier est réservée au comité. C'est la pratique normale.

M. l'Orateur suppléant (M. Paul): J'ai écouté avec beaucoup d'attention les observations de l'honorable député de Davenport (M. Gordon), et je crois qu'il était en train de discuter du principe dont s'inspire le bill. Il n'a fait qu'une allusion à l'article 9. Mais à propos du rappel au Règlement, je suis sûr que tous les honorables députés voudront permettre à l'honorable député qui a la parole de poursuivre le débat.

L'hon. M. Pickersgill: Comme le ministre des Mines et des Relevés techniques.

M. Gordon: Merci, monsieur l'Orateur. J'ai trouvé intéressante la façon de procéder du ministre des Mines et des Relevés techniques, mais je n'ai pas l'intention de discuter du bill, article par article, aujourd'hui. D'autre part, je puis assurer au ministre que nous le ferons, une fois que le bill sera à l'étude au comité. Cependant, le bill prévoit expressément—et c'est ce que je tiens à vous faire observer—que l'Office collaborera avec toutes les directions ministérielles et tous les organismes du gouvernement, y compris le Conseil national de la productivité. J'ai été étonné de constater qu'il a fallu insérer un article ou une expression de ce genre dans le bill, car il me semble que c'est superflu et inutile. Je présumais que tous les ministères et organismes du gouvernement collaboraient entre eux. Comment le gouvernement peut-il fonctionner autrement s'ils ne collaborent pas? J'ai trouvé la mention du Conseil national de la productivité pour le moins intrigante car, comme les honorables députés le savent, le Conseil de la productivité, à la suite du rapport de la mission spéciale qu'il a déléguée en Europe, proposait d'étendre son activité et ses fonctions de manière à inclure une revue des perspectives économiques et des moyens à prendre pour stimuler l'économie. Avec ces fonctions supplémentaires et l'adjonction d'un personnel à plein temps, le Conseil de la productivité aurait pu être en mesure de faire un travail utile. Mais la tâche va être maintenant divisée entre un organisme public, soit le Conseil de la productivité, et ce qui pourra fort bien devenir simplement une direction du ministère des Finances. On peut se demander si ce n'est pas là une tentative voulue pour affaiblir et rabaisser le Conseil de la productivité.

J'estime qu'au lieu de créer ce nouvel Office qui, en vertu du bill sera, selon toute vraisemblance, simplement ajouté au ministère des Finances, on aurait mieux fait de modifier le caractère du Conseil national de la productivité et d'en élargir le cadre. Selon nous, monsieur l'Orateur, il importe de créer

un conseil économique national distinct qui comprendrait un personnel à plein temps, et j'aimerais signaler certains des domaines, dont, à notre avis, un pareil conseil devrait être chargé.

Premièrement, il devrait être le principal ou l'un des principaux organes du gouvernement et, en tant que tel, il devrait être un organisme distinct de l'État. Deuxièmement, un pareil conseil devrait rendre compte à un ministre désigné, en l'occurrence le ministre des Finances probablement, comme le font tous les conseils, commissions et organismes de l'État. Mais il devrait être distinct du ministère des Finances et il devrait avoir des contacts avec le public et vice-versa. Troisièmement, ce conseil ne devrait pas se contenter d'analyser les tendances économiques; l'une de ses principales fonctions devrait être d'appliquer des solutions pratiques à nos problèmes essentiels. Cela veut dire que ce conseil devrait transformer un taux de croissance économique satisfaisant en objectifs pour chacune des principales industries du pays; il ne pourrait le faire sans tenir compte des problèmes et des opinions de chaque région. Quatrièmement, le conseil devrait signaler au gouvernement tout conflit qui pourrait se manifester entre ses programmes, ce qui est arrivé si souvent récemment, et il devrait être chargé de proposer comment régler ces conflits. Cinquièmement, le conseil devrait faire rapport périodiquement au public sur les tendances économiques à long et à court terme. Sixièmement, par ce moyen, le gouvernement fédéral, les provinces, les municipalités et toutes les branches de l'entreprise privée y compris tous les groupes de travailleurs, les agriculteurs et les syndicats ouvriers, pourraient ensemble arriver à une vue raisonnée de nos besoins économiques. Quand ce but sera atteint, le gouvernement pourra mettre en œuvre les programmes nécessaires pour satisfaire ces besoins, avec l'assurance qu'ils seront compris et appuyés par tous les secteurs du public.

Monsieur l'Orateur, puis-je déclarer qu'il est cinq heures?

M. l'Orateur suppléant (M. Paul): Comme il est cinq heures, la Chambre passe maintenant à l'examen des questions d'initiative parlementaire qui figurent au *Feuilleton* d'aujourd'hui, savoir les bills privés, les avis de motions et les bills publics.

BILLS D'INTÉRÊT PRIVÉ

M. Alan Macnaughton (Mont-Royal): Monsieur l'Orateur, je me demande si la Chambre consentirait à l'unanimité à ce que le bill S-14, qui est presque un bill de procédure, ait priorité sur les bills de divorce, mardi prochain.